



## SPORTS DE BOULES

# Tu tires ou tu pointes?

À Sainte Foy, les sports de boules occupent une place importante, pratiqués par de nombreux joueurs, licenciés ou en dehors du cadre associatif. Au parc Marius Bourrat, la halle pour la pratique des sports de boules verra le jour d'ici la fin de l'année. Simple et fonctionnel, l'équipement, très attendu, permettra de développer sur la commune la pratique bouliste à tous les âges et d'accueillir de nouvelles compétitions dans la discipline.

**O**uf ! Tout vient à point à qui sait attendre. Le projet de construction d'une nouvelle halle couverte dédiée aux sports de boules est lancé. Les bâtiments du boulodrome bordant le parc Marius Bourrat étaient devenus hors d'âge et insalubres. Les premiers coups de pioche pour démolir le club-house, la buvette et les anciens jeux couverts interviendront cet été et les futurs bâtiments sont attendus pour la fin de l'année. Un chantier relativement court donc, pour une attente qui le fut davantage, mais qui s'est illustrée par une étroite démarche de concertation. Initiée dès 2009 avec le club Sainte Foy Pétanque, elle a permis de prendre en compte les besoins et attentes des joueurs. À travers des réunions régulières, les échanges se sont poursuivis jusque dans la phase de finalisation du projet.

“La construction de la nouvelle halle couverte dédiée aux sports de boules est lancée.”

### Une conception étudiée ...

Architecturalement, le projet de construction se présente sous la forme d'un grand L disposé de part et d'autre des jeux extérieurs. Adossé au fond du terrain, un premier bâtiment tout en longueur (30 mètres par 9,15 mètres exactement), de près de 6 mètres de haut : c'est la halle en elle-même, couverte par une toile tendue laissant passer la lumière, habillée de bois et dotée de deux grandes portes coulissantes. Au sol, de la gravelette, ce mélange de concassé et de terre battue, propice à la pratique bouliste. Sur l'autre aile, le club-house s'étendra sur 74 m<sup>2</sup> et abritera une salle de réunion, un local de rangement, des toilettes et une buvette. L'ensemble des deux bâtiments sera recouvert d'un bardage bois. Les cours extérieurs, sur lesquels sera en partie construite la halle, seront déportés d'autant, leur surface totale restant inchangée (cf. plan de masse p.8). >>>